



## RÈGLEMENT GRATIFERIA DU 25 AVRIL 2026

1. La commune de L'Isle d'Abeau organise une gratiferia, le samedi 25 avril 2026, de 16h à 18h sur la Place des Droits de l'Homme et du Citoyen - 38080 L'Isle d'Abeau.
2. Tous les objets déposés doivent être propres et en bon état.
3. Respectez l'esprit de convivialité et de partage, ne vous servez pas abusivement (5 objets maximum par personne).
4. Les organisateurs se réservent le droit de refuser certains articles non conformes aux recommandations (thématique, état général, poids...)
5. Il est interdit de vendre ou troquer les objets que vous amenez et il n'y a pas d'obligation de contrepartie quand vous récupérez un objet.
6. La gratiferia n'est pas accessible aux brocanteurs et aux professionnels de la vente.
7. Les objets doivent être facilement transportables à la main (moins de 10 kg).

### Exemple d'objets acceptés à la gratiferia :

- Jeux, jouets, puériculture
- Vêtements en très bon état (maximum 10 pièces par don)
- Vélo, trottinettes, rollers
- CD, DVD, jeux vidéos
- Livres, bandes dessinés, mangas, magazines
- Petit électro ménager
- Vaisselle, bibelots, décoration
- Outillage, bricolage, jardinerie, plantes
- Petits équipement divers (cafetière, tondeuse, enceinte, ...)

### Exemple d'objets non acceptés à la gratiferia :

- Matelas
- Gros électroménager
- Objets cassés
- Jeux incomplets
- Tout objets incitant à la violence, à la haine, à la pornographie (livres, DVD, CD, décoration, armes...)
- Les produits de bricolage/rénovation déjà entamés (peinture, tapisserie,)
- Les produits alimentaires

**Contact** : Emilie : tél. 07 60 06 11 48 ou [ethibaud.polvil@mairie-ida.com](mailto:ethibaud.polvil@mairie-ida.com)